



M DU CÔTÉ DE Marennes

pages 4 à 6

DOSSIER

Fête du village
et animations

pages 6 - 7

École

pages 8

Demain l'agglomération lyonnaise



1

Journée festive organisée par le CCAS

Après 2 ans sans manifestation, le CCAS de Marennes (Comité Communal d'Action Sociale) a eu le plaisir d'organiser un après-midi récréatif pour les personnes de 70 ans et plus à la salle des fêtes.

Le soleil n'était pas le seul au rendez-vous : la municipalité avait également invité un chanteur et un musicien pour égayer l'occasion.

Pari gagné : autour de quelques gourmandises et boissons fraîches, et sur fond de chansons des années 60 mais aussi 80, nos anciens ont pu chanter et danser durant ce moment festif.

2 Risques pour les personnes malentendantes

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) distribué avec le bulletin municipal précédent, en juin 2022, décrit le signal sonore d'alerte et la conduite à tenir. Les personnes mal entendant qui risquent de ne pas percevoir l'alarme sont invitées à se rapprocher de la mairie afin que nous puissions les identifier et mettre en place un mécanisme complémentaire pour les alerter.



3 Budget énergétique

Le budget communal est directement impacté par les hausses du prix du gaz. Les coûts d'approvisionnement pour l'école, la maison et la mairie ont pratiquement triplés, passant de 35 000 € l'an passé à 100 000 € cette année. Pour limiter sa consommation énergétique globale, la municipalité va remplacer les éclairages des voiries par des leds et envisage de réduire cette année, le nombre de décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année.

Mairie de Marennes

167 rue Centrale

Site internet :

www.marennes.net

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h00 à 12h00
mardi de 13h30 à 18h30
mercredi de 8h00 à 12h00
jeudi de 8h00 à 12h00
vendredi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 03 40 ou par mail à l'adresse suivante :

contact@marennes.net

Bibliothèque municipale

Elle est située au rez-de-chaussée de la maison des associations. L'adhésion est gratuite pour tous.

Horaires habituels d'ouverture :

mercredi de 15h00 à 18h00
jeudi de 15h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 06 69 ou par mail à l'adresse suivante :

bibliotheque@marennes.net



4 Gestion des ordures ménagères

Les véhicules de collecte des déchets sont conçus pour incliner et vider les bacs gris dans la benne. Déposer des sacs directement sur le trottoir oblige les collecteurs à les porter un à un et à les lancer à la hauteur de la benne, ce qui ralentit la collecte et impacte la santé des équipes.

Merci de penser aux employés du SITOM en déposant vos sacs poubelles dans les bacs gris ! Si nécessaire, vous trouverez comment passer commande pour un bac gris, sur www.marennes.net

Le calendrier des dates de collecte du SITOM pour l'année 2023 est joint à ce bulletin municipal.



Le secret du bonheur

Il y a quelques mois, je me réjouissais du recul de la pandémie et du retour à une vie normale. Ces réjouissances furent de courte durée ; non seulement le covid est toujours présent, mais il semble repartir de plus belle.

Comme pour la situation sanitaire, la situation économique se complique ces derniers mois. Nous constatons une explosion du coût des carburants et pour la commune de Marennnes, la facture du gaz vient d'augmenter de 300 % pour les 3 prochaines années. Il est probable que celle de l'électricité suivra dans les mêmes proportions et celle de l'eau, pour d'autres raisons, dans une moindre mesure.

**" L'être humain
a la faculté
de s'adapter
à toutes les
situations."**

Tout ceci pour vous inciter à la sobriété et à faire collectivement des économies.

L'être humain a la faculté de s'adapter à toutes les situations, et comme le disait Socrate : « Le secret du bonheur, voyez-vous, ne se trouve pas dans la recherche de plus, mais dans le développement de la capacité à jouir de moins ».

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture.

Votre maire,
Timotéo Abellan

Sommaire

pages 4 à 6 **DOSSIER** : Fête du village et animations

page 6 - 7 • École

page 8 • Demain l'agglomération lyonnaise

page 9 • Quoi de neuf ?

page 10 • L'info communauté de communes

page 11 • Portrait

page 12 • Le saviez-vous ? • Agenda • Camion pizza • Jeu

DU CÔTÉ DE
Marennnes

Journal d'informations municipales n°39



Fête du village et animations

Dimanche 18 septembre la fête du village s'est tenue comme à son habitude au stade Albert Vaccalut.

Le soleil était au rendez-vous pour cette belle journée sur le thème du sport.

150

personnes se sont attablées

Les personnes présentes ont pu se restaurer autour de leurs amis et d'un excellent bœuf bourguignon, préparé cette année par un traiteur. L'après-midi animée par Marc animation s'est poursuivie dans une ambiance rebondissante pour les petits et les grands grâce aux structures gonflables Hippos gloutons géantes et à un parcours de motricité pour les tout-petits.

Le traditionnel jeu de la Rosette, dont il faut deviner la longueur du ruban qui l'entoure, a été remporté par Geneviève Da Rugna.

Bravo à la famille Gauvin !

Félicitations à la famille Gauvin qui a grimpé jusqu'à la première place du podium du concours de déguisements.



Le sport



Notre village a célébré la fête nationale le samedi 2 juillet 2022 au stade de Marennes.

Cette année, le « comité des fêtes de Marennes » avait prévu un repas estival : grillades, saucisses, merguez ainsi que la traditionnelle buvette, le tout dans une ambiance musicale festive.

Les participants, les marennois et marennoises, ont pu se retrouver pour échanger, danser, rigoler, se restaurer et surtout admirer l'incontournable feu d'artifice.

Pour l'association, l'objectif était de pouvoir partager tous ensemble un moment convivial, le tout en s'assurant de conserver un équilibre budgétaire.

Cela a été une réussite ! L'ambiance était très bonne, et le beau temps aidant, les anciens comme les plus jeunes ont pu profiter un maximum de la soirée !

Côté recettes, elles ont été suffisantes pour équilibrer les dépenses et elles ont même permis de générer un bénéfice de l'ordre de 500 €. Pour rappel, les bénéfices serviront à renouveler le matériel (tables, banc, équipements spécifiques) que le comité des fêtes met à disposition gratuitement aux associations, et en location pour les habitants du village.

Le comité des fêtes remercie la mairie pour sa participation et l'ensemble des personnes venues célébrer la fête nationale.



Lesson
de ski



Les associations sont des acteurs majeurs pour dynamiser la vie dans les villages.

Les bénévoles ont cette année encore répondu présents aux sollicitations de la municipalité. Grâce à eux, les marennoises et les marennois ont pu découvrir les activités proposées sur la commune lors du forum des associations du 5 septembre. Les bénévoles ont également donné de leur temps pour l'organisation et la gestion de la belle fête du village, du dimanche 18 septembre. C'est donc avec plaisir que nous les avons retrouvés, le mercredi 19 octobre, pour les remercier, caler avec eux le programme des festivités de l'année 2023 et arbitrer sur les occupations des locaux communaux.



VIDE GRENIER

Le 2 octobre 2022 s'est déroulé au stade Albert VACALUT le traditionnel vide grenier organisé par le Comité des Fêtes de la commune, après 2 années d'annulation.

Les bénévoles étaient sur place à partir de 5 h du matin pour accueillir les 66 exposants qui s'étaient déplacés. Buvette et restauration étaient proposées, l'occasion pour les Marennois de déguster les délicieuses andouillettes et tripes d'Anthony.

Le comité des Fêtes connaît un renouveau depuis l'élection d'un nouveau bureau lors de l'assemblée générale qui s'est tenu le 20 mai 2022. Sous la présidence d'Alexandre Descollonges, une nouvelle équipe s'est formée, avec l'aide précieuse des « anciens » et de l'équipe toujours fidèle au poste.

Si vous souhaitez vous investir auprès du comité des fêtes, soutenir les associations du village et faire de supers rencontres nous vous invitons à vous faire connaître en envoyant un mail à cdf.marennnes69@outlook.fr ou en les contactant via leur page Facebook « Comité des fêtes de Marennnes ».



ÉCOLE

LISA & MATHÉÏS, DÉLÉGUÉS AU SITOM



Le SITOM Sud-Rhône et la société SERFIM Recyclage en charge de la collecte et du traitement des déchets de la CCPO proposent aux jeunes de la communauté de communes un concours pour promouvoir l'innovation, la réduction et l'optimisation du tri des déchets.

Les représentants de l'école de Marennnes, Lisa et Mathéïs, ont échangé sur la thématique avec les professionnels du secteur mi-octobre et doivent maintenant travailler avec leurs camarades pour proposer un projet commun avant la fin du mois de novembre. Les projets seront présentés devant un jury, par les enfants, le mercredi 7 décembre, à la mairie de Saint-Symphorien-d'Ozon.



Renouvellement cette année de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » pour l'association ELA (Association Européenne contre les leucodystrophies) par l'école de Marennnes.

C'est un événement solidaire, sportif et éducatif, durant lequel les élèves s'engagent pour la cause d'ELA et prêtent symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par une leucodystrophie qui ne peuvent plus s'en servir.

Cet événement s'est organisé autour de 2 temps forts :

- La Dictée d'ELA, dictée par Monsieur le maire Timotéo Abellan et Madame Noëlle Morcillo, élue à la commission scolaire, pour sensibiliser les enfants, réalisée en classe le lundi 17 octobre matin pour les classes de CM1 et de CM2.
- La course « Mets tes baskets et bats la maladie », s'est déroulée le lundi 17 octobre après-midi au stade de Marennnes.

Chaque enfant a également participé à une récolte de dons. La somme de 2 112,41 € ainsi récoltée a été versée à l'association ELA.



La rentrée scolaire

Mardi 1^{er} septembre 2020, l'école a ouvert ses portes.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec cette année un effectif global de 218 élèves et une ouverture de classe pour l'école élémentaire. La commune a donc installé, pendant la période estivale, une classe mobile, permettant l'accueil de la classe de CM1, dans de bonnes conditions.

École
maternelle

80
élèves



répartis en 3 classes.

- M. Anthony Meunier, directeur, avec 20 élèves de petite section et 7 en moyenne section
- Mme Karine douillet et Florence Briat avec 10 élèves en petite section, 10 en moyenne section et 6 en grande section
- Mme Myriam Biernert avec 11 élèves en moyenne section et 16 en grande section.



L'accueil périscolaire est réalisé par 14 agents d'encadrement.

Effectif global = 218 élèves	Garderie du matin*	Restaurant scolaire *	Garderie du soir de 16h 30-17h30 *	Garderie du soir de 17h30 à 18h20 *
LUNDI	25 élèves soit 11%	138 élèves soit 63%	66 élèves soit 30%	20 élèves soit 9%
MARDI	32 élèves soit 14%	152 élèves soit 69%	66 élèves soit 30%	26 élèves soit 11%
JEUDI	25 élèves soit 11%	146 élèves soit 67%	70 élèves soit 32%	22 élèves soit 10%
VENDREDI	21 élèves soit 9%	142 élèves soit 65%	43 élèves soit 19%	13 élèves soit 6%

*Moyenne mensuelle sur le mois de septembre 2022, du nombre d'élèves inscrits.

École
élémentaire

138
élèves



répartis en 6 classes.

- Mme Aude Brunelot et Mme Florence Briat (jeudi) avec 22 élèves de CP
- Mme Cécile Chamfray avec 19 élèves de CP et CE1
- Mme Tatiana Dhers avec 25 élèves de CE1
- Mme Dominique Martinez avec 22 élèves de CE2
- Mme Catherine Lafay et M. Nicolas Vetter (vendredi) avec 23 élèves de CM1
- Mme Isabelle Anglada, directrice, et M. Soufyan Bouzit (vendredi) avec 27 élèves de CM2.



REMISE DE RÉCOMPENSES FIN DE CYCLES

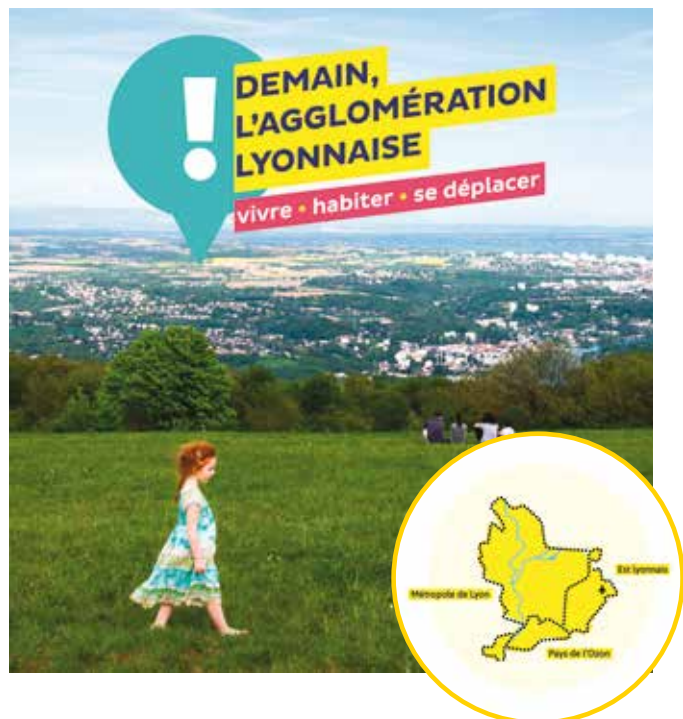
En fin d'année scolaire 2022, Monsieur le Maire a remis des récompenses aux élèves de CM2 et de GS pour les féliciter et les encourager à persévérer dans leurs apprentissages futurs.

Chaque élève de GS a reçu un dictionnaire ainsi qu'un livre sur le CP. Les enfants de CM2 se sont vu offrir une clé USB personnalisée au prénom de l'enfant ainsi qu'un livre sur la 6^{ème}.

Petite dictée énoncée aux élèves par notre maire



Demain l'agglomération lyonnaise : exprimez-vous !



Quel sera le visage de l'agglomération lyonnaise à l'horizon 2040 ?

Cadre de vie, préservation de l'environnement, logements, économie, déplacements... quelles sont les priorités à définir, les projets à imaginer pour vivre mieux demain dans l'agglomération lyonnaise ?

C'est la question posée à tous les habitants, dans un grand débat citoyen qui s'ouvre cet automne.

Votre avis, c'est votre avenir !

Le Sepal, qui réunit la Métropole de Lyon, le Pays de l'Ozon et l'Est Lyonnais, pilote la réflexion sur l'avenir de l'agglomération lyonnaise. Il a souhaité mettre la parole des habitants au cœur du projet. Une grande enquête audiovisuelle auprès d'un panel de 150 habitants a été réalisée et a permis d'identifier leurs perceptions et leurs attentes pour leur territoire demain. À partir de ces éléments, en octobre 2022, 6 grands débats et ateliers de propositions vont être organisés dans l'agglomération lyonnaise.

Vous avez des idées, des attentes, des suggestions, des projets à partager, alors contribuez à ces débats, c'est votre avenir et celui de la prochaine génération qui se joue. Depuis septembre, **une plateforme participative** a été ouverte et vous permet de vous exprimer.

Et pour rester informé des événements et des sujets abordés, une **page facebook** dédiée au projet « Demain l'agglomération lyonnaise » est ouverte. Rejoignez la communauté !

Une vision à 20 ans

L'agglomération lyonnaise, c'est un grand territoire qui regroupe 74 communes, dont la nôtre. Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) définit la manière dont notre espace de vie va s'aménager dans les 20 prochaines années. C'est un projet de territoire qui fixe le cadre de l'évolution de l'agglomération.

Par exemple, il détermine là où les logements vont se développer, il identifie les espaces naturels et agricoles qu'il faut préserver, le type d'offre commerciale à prioriser, les lieux de développement économique, les mobilités à promouvoir... Sur tous ces sujets, votre avis est essentiel !

Suivez le projet sur Facebook @demain.lagglomeration.



Exprimez-vous sur la plateforme citoyenne www.purpoz.com/demain-agglolyonnaise



Liaison organise des ateliers numériques

LIAISON, le réseau des bibliothèques du pays de l'Ozon, organise des ateliers numériques pour accompagner ceux qui le souhaitent dans leur maîtrise des outils informatiques.

Ces ateliers, sur des thématiques variées, sont gratuits et accessibles à tous les niveaux. Inscrivez-vous aux différentes sessions proposées à la bibliothèque de Marennes ou à celles de votre choix au sein de la CCPO.

Ateliers collectifs proposés :

- ☆☆☆ Prendre en main la tablette tactile
- ☆☆☆ Découvrir différents moyens de connexion à Internet (Wifi, 4G)
- ☆☆☆ Médiathèque du Rhône : accéder à une large offre de ressources en ligne
- ☆☆☆ Nettoyer et gérer sa boîte mail
- ☆☆☆ Découvrir le magasin d'applications Google Playstore
- ☆☆☆ Communiquer avec ses proches via WhatsApp
- ☆☆☆ Création graphique d'une carte de vœux ou autre avec l'outil Web Canva
- ☆☆☆ Transférer ses photos de son smartphone vers un ordinateur
- ☆☆☆ Découvrir la sécurité sur Internet



Avancement projet de résidence senior « Les jardins de la Source »

La mairie continue de développer le centre du village avec plusieurs objectifs : accueillir de nouveaux commerces, privilégier la zone piétonne, favoriser les rencontres inter-générationnelles.

La résidence senior baptisée « Les jardins de la Source » va être réalisée par le maître d'ouvrage Amétis Rhône-Alpes Auvergne et le maître d'oeuvre Atelier CD Architecture.

L'accès principal se fera depuis l'Allée des Roseaux.

La résidence sera composée de 3 immeubles de 2 étages orientés est-ouest totalisant 51 logements sociaux dédiés aux personnes âgées de plus de 60 ans.

En termes d'implantation, un bâtiment sera situé à l'intérieur du jardin, tandis que les deux autres s'installeront en partie basse le long de la future traversée piétonne. Ce passage de cheminement, créé suite à la démolition du bâtiment situé à l'ouest de la place du Champs de Mars, permettra de relier la résidence au village. La circulation à l'intérieur de la résidence, quant à elle, se fera grâce à un tracé piétonnier et paysagé au cœur d'un jardin.

Les parties communes seront centrales, et il est prévu une salle d'activités et une terrasse dans une des résidences afin de favoriser les moments de rencontre et de partages entre les résidents.



LOGEMENT



Les travaux de réhabilitation du logement au-dessus du Bar Tabac du village ont commencé en septembre 2022. Cet espace communal de 62 m², entièrement refait à neuf, permettra très prochainement la location d'un nouveau T2 sur la commune.

RÉHABILITATION MAISON PLACE DU CHAMPS DE MARS

En 2019, la municipalité a fait l'acquisition d'une maison de maître inhabitée depuis plusieurs années. Ce bâtiment, dont le rez-de-chaussée faisait office de commerce par le passé, est situé en bordure de la place du Champs de Mars. Composé de 3 niveaux, il va faire l'objet de la réhabilitation suivante :

- rez-de-chaussée : création d'un commerce de 74m²,
- premier et deuxième étages : création de 2 logements type T3 de 76 m² chacun.

Le local situé aux abords de la bâtisse a déjà été démoli pour permettre la création d'un cheminement piétonnier menant à la résidence senior située en contrebas.

Pour ce projet, la mairie a tenu à garantir plusieurs critères, dont la préservation du patrimoine architectural chère aux marennois, le maintien des commerces de proximité, mais aussi le développement de l'offre locative.

Le coût total de ce projet s'élève à 354 000 € HT et la livraison est prévue pour la fin du premier trimestre 2023.



LA CCPO A OFFICIELLEMENT LANCÉ L'ÉLABORATION DE SON PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET).

Qu'est-ce que le PCAET ?

Véritable outil de planification à la fois stratégique et opérationnel sur les questions climat-air-énergie, le PCAET se décompose en différentes phases :

- **Un diagnostic du territoire** qui permettra d'obtenir une photographie du territoire en matière de consommations électriques, d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants, des puits de carbone, etc.



- **Une stratégie territoriale** fixant les objectifs stratégiques et les priorités en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique
- **Un plan d'actions** élaboré sur la base des enjeux définis au préalable (issus des différents bilans) sur les secteurs d'activités suivants : résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, déchets, industrie.

- **Un dispositif de suivi et d'évaluation** portant sur la réalisation des actions et le pilotage adopté.

La CCPO organise une concertation préalable à laquelle tous les habitants et acteurs du territoire peuvent participer du **19 septembre au 18 décembre 2022 inclus**.

Pour accéder à la consultation :

www.pays-ozon.com/actualites/environnement/participer-a-la-concertation-prealable-sur-le-pcaet/

Retrouvez toutes les infos sur

www.paysozon.com

Les Gnolus débarquent sur le Pays de l'Ozon !

Découvrez le nouveau jeu de Geocaching des Gnolus ! Une façon originale pour petits et grands, de (re)découvrir le territoire tout en s'amusant !

Les Gnolus vous plongent au cœur du Pays de l'Ozon à travers une expérience ludique de geocaching*. Partez à la recherche de ces créatures déjantées munies de votre téléphone mobile. Les petites créatures qui ont déjà envahi les Monts du Lyonnais, se cachent à présent sur le territoire. Retrouvez ainsi Graâl et Kloche dans leur cachette respective de Saint-Symphorien-d'Ozon et de Ternay !

Vous pouvez tenter l'aventure en famille ou entre amis et arpenter les 2 parcours où vous découvrirez les richesses de notre patrimoine. Les énigmes sont accessibles à tous. Accompagnés d'adultes, les plus petits se laisseront porter par les répliques des Gnolus. Les plus grands interagiront et se mettront dans la peau de véritables chasseurs de gnolus.



Comment jouer ?

Pour jouer, il suffit de télécharger l'application mobile gratuite « Les Gnolus » (iOS et Android) et de se créer un compte. Partez en chasse du Gnolu de votre choix, en sélectionnant une balade à réaliser. Lorsque vous serez sur place, suivez les indices laissés sur son passage pour le localiser ! Une fois capturé, saisissez le matricule du Gnolu pour ajouter cette prise à votre palmarès. En multipliant les captures de Gnolus, débloquent aussi des récompenses virtuelles. À la fin de chaque balade, un Gnolu sous forme de badge est à collectionner !

Le jeu des « Les Gnolus » se pratique tout au long de l'année, 24h /24h !



Gaëlle & Dimitri

Vente à la ferme de produits bio

Bonjour à vous deux, qui êtes-vous ?

Nous sommes Gaëlle et Dimitri Catry. Arrivés à Marennes fin 2003, nous sommes venus nous installer en maraîchage bio sur une partie de la ferme de Simone et Patrick Marsal qui cultivaient alors des herbes aromatiques et avant cela des légumes exotiques.

Nous avons construit une maison d'habitation ainsi qu'un bâtiment agricole entre 2008 et 2009.

Nous avons tenté la construction écologique en bois et en paille (il nous reste à ce jour des travaux de façade à achever). Suite à une épizootie de nématodes exotique due aux cultures précédentes, nous avons dû renoncer à continuer notre activité agricole en 2013.

Que proposez-vous aux Marennois ?

Nous avons ouvert une vente à la ferme en Octobre 2009. En 2013, suite à l'arrêt de notre production, nous avons invité des collègues agriculteurs bio des environs à prendre le relais. Nous participons encore aujourd'hui à ce rendez-vous gourmand qui nous tient à cœur, **tous les vendredis entre 16h00 et 19h00**.

Notre point de vente propose :

- une gamme de pains bio et de délicieuses spécialités (viennoiseries, pizzas, fougasses etc.) de Baptiste notre boulanger.
- les bons œufs frais, poulets et autres spécialités de volailles de la bassecour bio de Michel et Marie Feriz à Chaponnay
- les fromages de chèvres frais ou affinés de Yves qui vient de Condrieu.
- les légumes de saison de la ferme Biodélices
- les pommes de Gilbert Besson de Chaussan
- des noix de Grenoble AOP et de l'huile de noix
- des pâtes et de la Farine de St Symphorien d'Ozon
- diverses sortes de Miels, ainsi que des veloutés, du coulis, et des plats cuisinés

Quel regard portez-vous sur Marennes ?

La commune de Marennes nous a offert un bel accueil avec des valeurs rurales importantes pour notre métier et un cadre naturel encore bien préservé malgré sa proximité avec Lyon.

À l'entrée à l'école de nos 2 filles, nous avons participé activement à l'association Les p'tits Marennois à travers laquelle nous avons fait beaucoup de merveilleuses rencontres et partager de nombreux week-ends, à animer des événements afin de financer des projets extra-scolaires. Cela nous a permis de réellement nous intégrer dans ce beau village.

Aujourd'hui Gaëlle est très heureuse de faire partie du groupe de Touch Loisirs du club de Rugby RCPO regroupant Chaponnay, Marennes, Saint-Symphorien-d'Ozon, Ternay et Communay.

Un grand merci à vous deux, nous ne manquerons pas de vous rendre visite afin de découvrir vos produits !



Gaëlle



Dimitri



La commune de Marennes nous a offert un bel accueil

Contact :

**La ferme en Paille
668 chemin de Chazelle à Marennes**

Découvrons les talents près de chez nous

À chaque parution, nous dresserons le portrait d'un habitant singulier de notre commune. Vous souhaitez être candidat pour le prochain bulletin ?

Contactez l'équipe de la Mairie ou glissez simplement un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Le saviez-vous ?

Durant 100 ans, 2 communes se sont disputées le hameau de la Cornaz

Ce dernier, situé autrefois sur la commune de Chaponnay, se retrouva rattaché à la commune de Marennes, par la décision de la Convention Nationale en 1793.

À cette époque, le hameau de la Cornaz (ou Cornas) comprenait la partie ouest du village de Chaponnay, comprise entre l'actuelle rue de la Poste et Marennes.

En 1860, le Conseil de la Fabrique (l'actuel conseil paroissial) décida de faire construire une église à Marennes. L'évêché décida in vivo de rattacher la Cornaz à la paroisse de Marennes, une décision qui ne fit qu'attiser les braises.

L'animosité était assez vive entre les édiles des deux communes. Ce n'est qu'en 1884 que le litige trouva son épilogue. Par décret de Jules Grévy, Président de la III^e République, la plus grande partie du hameau fut rattachée à Chaponnay. Mais quelques maisons restèrent à Marennes.



Pizza Tony



Après avoir travaillé une quinzaine d'années en tant que pizzaiolo dans l'entreprise familiale, du côté d'Orliénas et de Saint-Genis-Laval, Anthony Marques lance son propre camion de pizza. « Pizza Tony » récupère le créneau du dimanche soir sur la place du village. Au menu, pizzas artisanales au feu de bois... Nous souhaitons beaucoup de réussite à « Pizza Tony » !

« Pizza break chez Tina » n'est plus présent à Marennes le dimanche soir. Après près d'un an de présence, le camion de pizza a choisi de quitter la place du village de Marennes et de s'installer sur la commune de Luzinay.

l'agenda

octobre / novembre / décembre 2022

- **Participation citoyenne**
mercredi 9 novembre (salle des fêtes)
- **Soirée spectacle Music'All**
samedi 26 novembre (salle des fêtes)
- **Bourse aux jouets de Marennes Enfance**
dimanche 4 décembre (salle des fêtes)
- **Marché de Noël des P'tits marennois**
samedi 10 décembre (parvis de l'église)
- **Vœux du maire**
vendredi 6 janvier (salle des fêtes)
- **Sortie de ski Ribambulles**
dimanche 15 janvier

Reliez les mots aux images



Quelle balle pour quel sport ?

- | | | |
|--|---|-------------------|
| | • | • Rugby |
| | • | • Golf |
| | • | • Hockey |
| | • | • Football |
| | • | • Basket-ball |
| | • | • Tennis |
| | • | • Badminton |
| | • | • Handball |
| | • | • Volley-ball |
| | • | • Base-ball |
| | • | • Pétanque |
| | • | • Tennis de table |
| | • | • Bowling |
| | • | • Billard |